



Commune de Feillens

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 avril 2023

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de présents : 18

Votants : 23 (L. Boyer a donné pouvoir à E. Joly, G. Dumas a donné pouvoir à M. Carillier, V. Poli a donné pouvoir à S. Gonod, D. Vaissaud a donné pouvoir à JY. Gonod, O. Verne a donné pouvoir à G. Monerrat)

Votes : Pour 23 – Contre 0 – Abstentions 0

Date de convocation : 31 mars 2023

L'an deux-mille-vingt-trois et le cinq avril, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de FEILLENS s'est réuni au nombre prévu par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy BILLOUDET, Maire.

Présents : Mmes Carillier M., Chanut N., Desnoyer J., Duby R., Gonod S., Joly E., Mendes F., Renoud-Lyat C., et MM Billoudet G., Bornarel R., Chambard B., Condemine J-P., De Crombrughe M., Delalande A., Favre C., Gonod JY., Goyon F., Monerrat G.

Excusés : Mmes Boyer L. (a donné pouvoir à Joly E.), Poli V. (a donné pouvoir à Gonod S.), Verne O. (a donné pouvoir à Monerrat G.), et MM. Dumas G. (a donné pouvoir à Carillier M.), Vaissaud D. (a donné pouvoir à Gonod JY.)

Secrétaire de séance : Françoise Mendes

Objet : Budget assainissement – Budget primitif 2023

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le budget primitif 2023 du budget assainissement.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le compte administratif 2022 du budget assainissement

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 30 mars 2023

Où l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOpte le budget primitif 2023 du budget assainissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 537 372,00 €
- Section d'investissement : 419 808,00 €

Pour copie conforme
Le Maire

Guy BILLOUDET

Vice-Président du Conseil Départemental aux routes et aux mobilités
Président de la Communauté de Communes Bresse et Saône



Affiché le
Le Maire,